

Cotonou, Bénin
3 Juin 2015

Communiqué de presse

Les Béninois expriment un fort attachement à la démocratie, mais décrient sa mise en œuvre actuelle

La plupart des Béninois préfèrent la démocratie et rejettent toute forme de gouvernance non-démocratique, mais la proportion de la population qui se prononcent satisfait de leur démocratie actuelle a baissé de moitié depuis 2008, selon la dernière enquête d'Afrobaromètre. Comparativement aux résultats de 2008, l'insatisfaction quant à la nature de la démocratie qui leur est offerte s'est doublée, de 27% à 53% des répondants. Ainsi, alors que la demande de démocratie reste fortement élevée, l'offre a diminué de façon drastique, laissant croire que le Bénin a un déficit de démocratie.

A l'heure actuelle de la consolidation de la démocratie au Bénin, ces données sont importantes pour comprendre le niveau d'avancement du fonctionnement de la démocratie. Elles révèlent non seulement le niveau de compréhension du concept, les attentes des citoyens, mais aussi les liens plausibles entre la gouvernance électorale, le système partisan et le fonctionnement de la démocratie.

Résultats clés

- Plus que huit Béninois sur 10 (78%) disent leur attachement à la démocratie (Figure 1) alors qu'ils rejettent le régime militaire (79%), le parti unique (91%), et l'homme fort (91%).
- Sept répondants sur 10 (71%) soutiennent le multipartisme (Figure 2).
- Les perceptions publiques du niveau de démocratie ainsi que de son fonctionnement ont diminué de moitié entre 2008 et 2014 (Figure 3).
- La proportion de ceux qui trouvent que les dernières élections nationales (législatives et présidentielles) étaient entièrement libres et équitables a baissé de 52% à 35%.
- Pour la quasi-totalité des Béninois, la constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président de la république à un maximum de deux mandats (Figure 4).

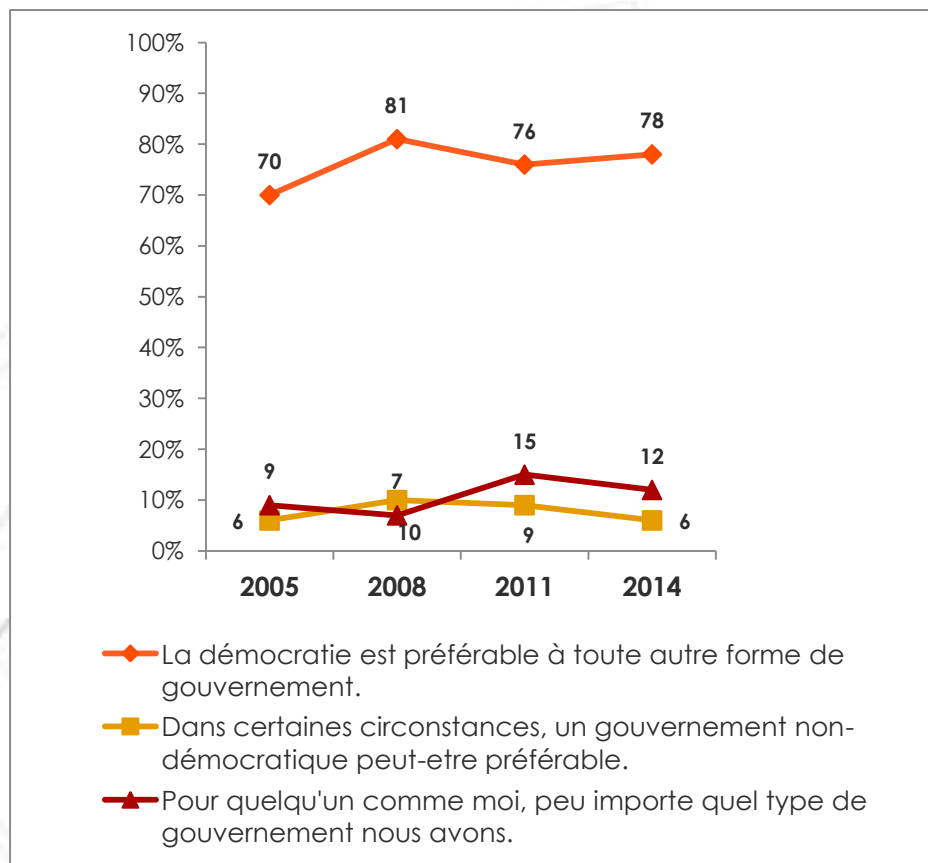
Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisane qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Cinq séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2013, et les enquêtes de la Série 6 sont actuellement en cours (2014-2015). Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale de 1.200 à 2.400 répondants.

L'équipe Afrobaromètre au Bénin, dirigé par l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP), a interviewé 1.200 adultes béninois en Mai-Juin 2014. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3% à un niveau de confiance de 95%. Les enquêtes précédentes ont été menées au Bénin en 2005, 2008, et 2011.

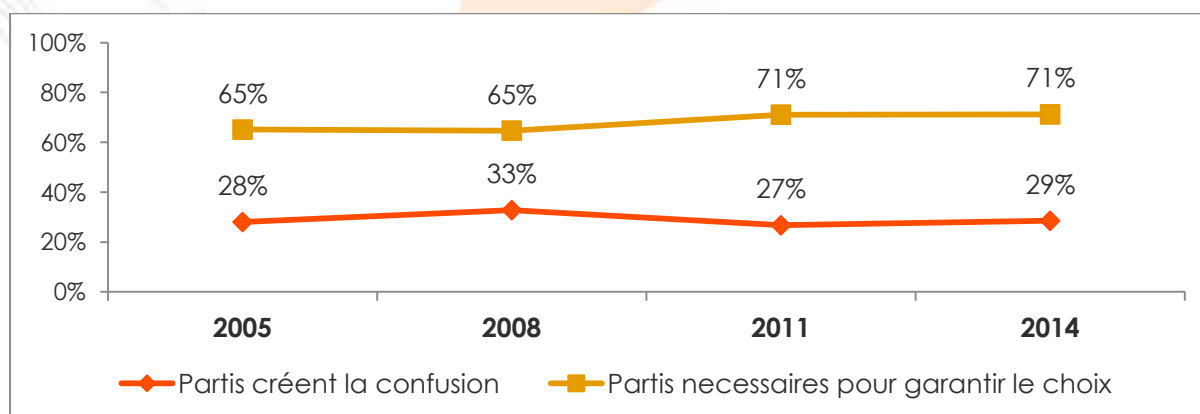
Figures

Figure 1: Préférence pour la démocratie | Bénin | 2005-2014



La question posée aux répondants: Laquelle de ces trois affirmations est la plus proche de votre opinion?

Figure 2: Soutien pour le multipartisme | Bénin | 2005-2014



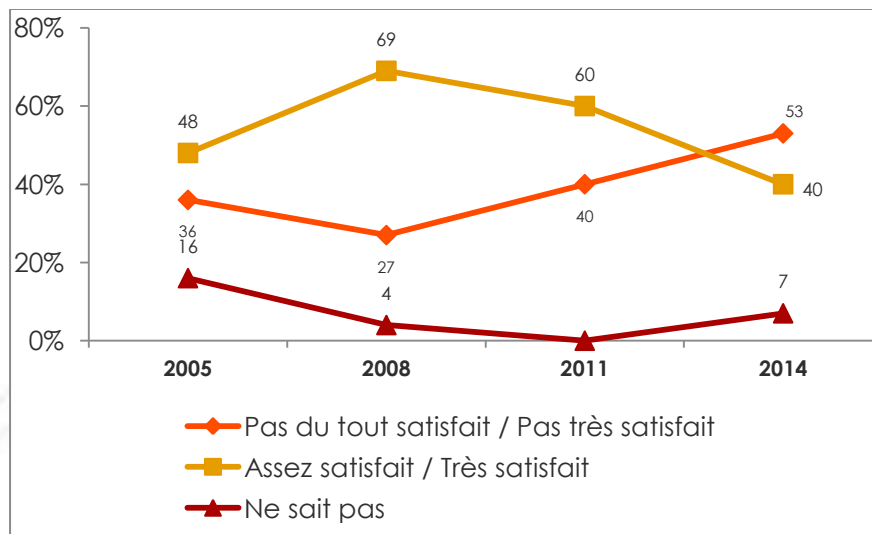
La question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion? Choisir l'Affirmation 1 ou l'Affirmation 2.

Affirmation 1: Les partis politiques créent la division et la confusion; il n'est donc pas nécessaire d'en avoir plusieurs au Bénin.

Affirmation 2: Plusieurs partis politiques sont nécessaires pour garantir que les Béninois aient réellement le choix de ceux qui vont les gouverner.

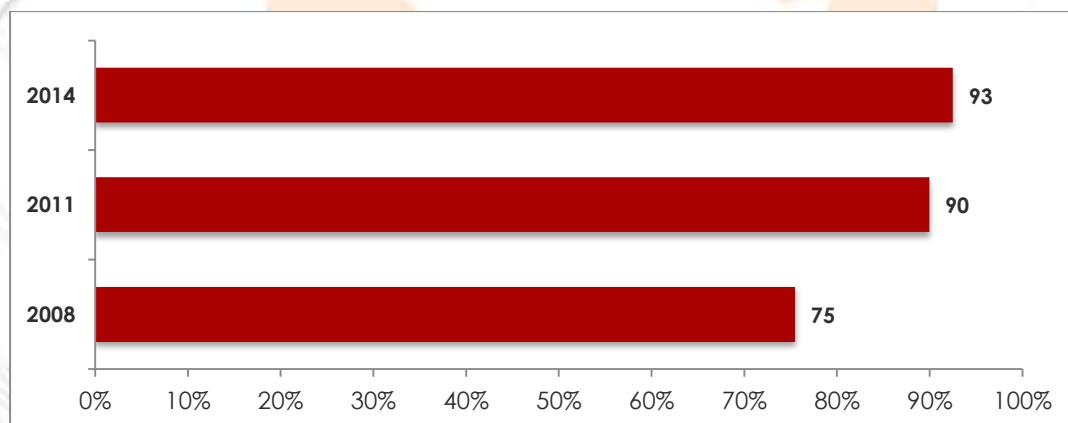
(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Figure 3: Satisfaction du fonctionnement de la démocratie | Bénin | 2005- 2014



La question posée aux répondants: Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction avec la manière dont la démocratie fonctionne au Bénin?

Figure 4: Limitation des mandats présidentiels | Bénin | 2008-2014



La question posée aux répondants: Laquelle de ces affirmations est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: La constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président de la république à un maximum de deux mandats.

Affirmation 2: Il ne devrait pas avoir de limite constitutionnelle au nombre de mandats du président de la république.

(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'Affirmation 1)

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Richard HOUESSOU, chargé du projet Afrobaromètre pour les pays francophones
Téléphone: 95196588; email: sougnon@gmail.com

Romarc SAMSON, assistant de recherche, Afrobaromètre
Téléphone: 67710636; email: rsamson@africanschoolofeconomics.com

Veuillez consulter:
www.ireep.org et www.afrobarometer.org

Veuillez nous suivre sur Facebook et Twitter @Afrobarometer.